



Place Henri Barrona

51530 Moussy

Tél : 03 26 54 04 43

Mail : mairie.moussy@wanadoo.fr

Moussy, le 15 Février 2024

Monsieur le Maire, François LEJEUNE ouvre la séance à 18h30 en présence de Mesdames Martine SADIER et Virginie RUELLE, Messieurs Dominique LEPOUTRE, Olivier MICHEL, Jean-Louis GRASSET, Didier GIRARDIN, Philippe FRAGET, Vincent COULMIER, Clément MICHEL ainsi que Madame Pascale BOUCHÉ, secrétaire de mairie.

Absent représenté : Mathieu CRETÉ

Absents excusés : Ludovic HERMANT, Pierre-Alexandre LHOMME, Virginie RUELLE.

Monsieur GIRARDIN est secrétaire de séance.

Après lecture par le Maire et signature par les intéressés des différentes délibérations adoptées lors du précédent Conseil Municipal, l'ordre du jour est abordé.

1)Prévisionnel des investissements 2024 et des demandes de subvention.

Il est prévu en 2024 :

Le toit de l'église, le toit du vestiaire foot, l'aménagement du rond-point, l'installation dans deux classes de fenêtres double vitrage, l'ajout d'un four pour la cantine, le déplacement de la cantine, réfection ou remplacement de la grille du cimetière, l'aménagement des trottoirs (par zone), l'isolation par le grenier et le remplacement du chauffage dans l'appartement B, (appartement situé au-dessus de la salle du Conseil), le remplacement des gouttières (salle de vote), l'atelier municipal rue des Prieurés (assainissement, l'électricité, travaux sous-sol, descente sous-sol), les garde-corps des ponts, l'étude des travaux hydraulique (chemins de vigne), le détournement des eaux parasites (eau de source), la sécurisation routière et piétonne. Devant chemin vert prévoir l'installation d'un feu récompense ou de chicanes/écluses.

Il est prévu en 2025 :

L'enfouissement du réseau de la rue la république jusqu'à la fin de la rue du 11 novembre.

2) Arrêt projet des zones d'accélération des énergies renouvelables.

V. Coulmier nous informe avoir assisté à une réunion à l'agglo d'Épernay sur les Energie Renouvelables (EnR).

Ce qu'il faut retenir :

- Les communes devront être autonomes sur leur consommation énergétique.

Deux étapes sont prévues :

1) En 2030 : Un état de la situation par commune

2) En 2050 : L'autonomie complète.

- Date de fin de projet 13 Mars 2024

- Les EnR sélectionnées sont :

1) Photovoltaïques,

2) Hydraulique,

3) Géothermie (Individuelle)

Une consultation publique sera organisée prochainement.

3° Protection sociale complémentaire.

Après discussion et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le conseil municipal décide de :

- Donner mandat au centre de gestion de la Marne pour l'organisation, la conduite et l'animation du dialogue social au niveau départemental en vertu des dispositions de l'accord collectif national du 11 Juillet 2023 portant réforme de la Protection Sociale Complémentaire dans la Fonction Publique Territoriale.

- Donner mandat au Centre de Gestion de la Marne pour la réalisation d'une mise en concurrence visant à la sélection d'un ou plusieurs organismes d'assurance et la conclusion de conventions de participation pour la couverture du risque Prévoyance.

4) Agglo : Projet d'événementiel, animation du territoire.

Épernay Agglo Champagne souhaite organiser un événement en partenariat avec les communes en mai, juin, juillet. Un seul concept avec comme fil conducteur les guirlandes multicolores, style guinguette. Musique, produits régionaux, locaux, bar. Créer une ambiance conviviale pour les habitants et les touristes. Pour 2024, Moussy ne participera pas.

5) Questions diverses.

Battue Administrative.

Pour faire face à la profusion de sangliers dans notre commune et celles limitrophes, une battue administrative est programmée le dimanche 25 février 2024 à partir de 08h00 et se terminera entre 10h et 11h00.

Les communes impactées sont : Pierry, Cuis, Moussy, Chavot et Vinay

La circulation sera interdite sur la RD951 à partir du rond-point « Ritard » et le rond-point de Vinay.

Marché à Moussy

Un primeur sera présent sur le jard à partir du 07 Mars. D'autres commerçants pourraient suivre.

Projet COOP

La Coop s'en est où ?

Rue des Prieurés.

- La fibre à certains endroits est imbriquée dans les branches des arbres. Est-il possible de prévoir un élagage.
- Remettre de façon plus lisible les deux panneaux « Interdiction de stationner pour les poids lourds » sur les deux côtés de cette rue.

Fin de réunion à 22h05